Procès - Verbal de l'Assemblée Générale 2016

Le 07 Janvier 2017 à 09h30, une Assemblée Générale Extraordinaire du CBD VOSGES s'est déroulée dans le local de la Pétanque Golbéenne prêté gracieusement.

Etaient Présents :

Les représentants des Clubs d' EPINAL, VITTEL et VINCEY

Etaient excusés : Mmes CASTAGNETTI , FLESCHIG

Mr RAMPAZZO représentant du club de GCL LE THILLOT

Mr SIMON représentant du club de SAINT DIE

Absent : Le représentant du club de GERARDMER

Le Quorum étant atteint, le Président Jean Marie LHUILLIER ouvre la séance.

Cette Assemblée générale extraordinaire avait pour but de finaliser les nouveaux statuts ainsi que le nouveau règlement intérieur. A l'unanimité ces textes ont été adoptés et seront donc transmis en préfecture par le secrétaire.

Questions diverses :

Qualificatifs

En l'absence des membres des CBD 67 et 68 ainsi que des présidents de clubs de ces 2 CBD qui avaient été conviés à cette réunion, un débat s'instaure quant au nombre de qualifiés pour le France quadrette : 1 seule équipe qualifiée en M3 et M4 alors qu'il était demandé une équipe supplémentaire par division. Trop tard pour cette année mais le projet reste d'actualité pour les saisons futures et sera proposé à la future ligue.

Les lieux des qualificatifs départementaux seront :

- Simple : MULHOUSE
- Double : VINCEY
- Quadrette : LE THILLOT

L' organisation incombe au club désigné sur le plan logistique (terrains , restauration , etc)

Le CBD concerné aura pour charge la désignation de l'arbitre , les frais d'engagements ainsi que la partie sportive de la compétition (tirage et table de marque). Il devra en outre défrayer l'arbitre.

Les engagements seront de : - simple 6 euros

Double 12 euros

Quadrette 24 euros

Chaque rencontre gagné (sauf office) sera indemnisée de la moitié des frais d'engagement.

Les lieux des championnats régionaux ont été donnés :

- Finale régionale des AS : VITTEL
- Simple : BRIENNE le Château ou FONTVAVERGER

- Double : THIONVILLE
- Vétéran : Boule du Parc à NANCY
- Triplette F3/F4 – Quadrette M2 :BENING les St AVOLD

Il est également proposé que les qualificatifs se déroulent le samedi et non plus le dimanche en raison des heures susceptibles d'être tardives et que les rencontres AS se fassent par rencontre aller et retour également jouée le samedi après midi.

Arbitrage

Concernant l'arbitrage, les tenues des arbitres départementaux seront à la charge du CBD, celles des régionaux à la charge de la ligue.

Il est souhaité que tous les concours fédéraux aient la présence d'un arbitre notamment les concours propagande.

La désignation des arbitres pour les qualificatifs sera faite par le CBD concerné.

Divers

Les représentants des clubs et CBD 67 et 68 alsaciens n'étant pas là , la création de 2 pôles sportifs est en attente et sera étudiée lors d'une prochaine réunion.

Les indemnisations lors des régionaux et des France seront réétudiée avant ceux ci.

Les frais incomberont au comité dont l'équipe est qualifiée pour les championnats suivants.

Les débats étant terminés et l'ordre du jour épuisé, le Président du Comité, lève la séance à 11 heures 00 et remercie les participants.

Le Président : Le Secrétaire :

J.M L'HUILLIER P.GALMICHE